



OBSERVATOIRE DE LA TURQUIE ET DE SON ENVIRONNEMENT GÉOPOLITIQUE

UE-TURQUIE : QUELLES PERSPECTIVES POUR L'ADHÉSION APRÈS UNE ANNÉE D'IMMOBILISME SUPPLÉMENTAIRE ?

PAR BASTIEN ALEX

Chercheur à l'IRIS

21 octobre 2011

UE-TURQUIE : QUELLE PERSPECTIVE POUR L'ADHESION APRES UNE ANNEE D'IMMOBILISME SUPPLEMENTAIRE ?

Par Bastien Alex / Chercheur à l'IRIS

L'adhésion de la Turquie à l'Union européenne est-elle devenue un non-sujet politique, ou pire, une sorte de marronnier journalistique poussiéreux que l'on ne ressortirait qu'à l'occasion de la publication du rapport d'évaluation annuel de la Commission ? Si la formulation est brutale, sa légitimité est aisément défendable : près d'une semaine après la parution de la version 2011 des documents de suivi, le nombre d'articles sur le sujet reste faible et leur teneur résolument descriptive, à seule finalité informative. L'absence d'avancement du processus aurait-il eu raison de l'intérêt qu'il suscitait autrefois, alors que l'UE était sur le point de consulter ses citoyens sur la pertinence de se doter d'un traité constitutionnel ? Si la réponse est bien évidemment plus complexe, sa élaboration nécessite de se pencher sur plusieurs points d'achoppements qui méritent des éclaircissements.

Des difficultés insurmontables ?

Plus que jamais, le processus d'adhésion est bloqué. Aucun chapitre n'a pour l'instant été ouvert en 2011, malgré le fait que la présidence tournante de l'UE ait été assurée par des pays plutôt favorables à l'intégration de la Turquie (Hongrie, Pologne actuellement). Le gouvernement espagnol, pourtant l'un des soutiens de poids de la candidature d'Ankara, n'avait réussi, en six mois de présidence (juin-décembre 2010), à ouvrir qu'un seul chapitre d'importance secondaire, celui relatif aux questions phytosanitaires.

La lecture du rapport de suivi 2011 condamne ce que personne ne peut feindre d'ignorer : la Turquie progresse dans certains domaines, économique notamment, mais, il faut le reconnaître et le dénoncer, pêche – voire régresse – dans d'autres où la situation s'est dégradée par rapport à l'année précédente. La liberté d'expression est ici concernée, avec des arrestations et emprisonnements arbitraires qui se sont multipliés en 2011. Tout d'abord dans le cadre du procès Ergenekon, envers écrivains et journalistes ayant commis manuscrits et articles critiques à l'égard du gouvernement – ou de ses puissants alliés supposés comme le mouvement Gülen – et accusés de collusion ou d'appartenance à des organisations terroristes mais également du procès du KCK (Union des communautés du Kurdistan) qui a vu l'arrestation de plus d'un millier de membres – élus locaux, maires – du BDP (Parti de la paix et de la démocratie, défendant les intérêts des Kurdes) accusés de liens avec le PKK¹. Kemal Kılıçdaroglu, chef du CHP, a d'ailleurs mis en cause l'UE, en déplorant le fait que le rapport ne souligne pas suffisamment les « actions anti-démocratiques » de l'AKP. Le leader de l'opposition a reproché à Bruxelles son soutien à l'amendement constitutionnel voté en le 12 septembre 2010, arguant que l'UE avait une « responsabilité concernant l'environnement anti-démocratique en Turquie »² et donc dans la forme de dérive autoritaire que connaît aujourd'hui l'AKP. Autre élément pointé du doigt, les nombreuses suspensions de l'accès à certains sites internet (You Tube, Deezer, la plateforme Blogspot, etc.) voire leur fermeture définitive.

L'instrumentalisation de la question de l'intégration par les nationalistes turcs et européens continue également, dans le contexte actuel d'affirmation des égoïsmes nationaux, d'empêcher l'instauration d'un climat de confiance mutuelle nécessaire à la reprise des réformes. Les députés français turcosceptiques, emmené par Pierre Mallié, député UMP des Bouches-du-Rhône, ont ainsi prévu de proposer de nouveau leur amendement à l'Assemblée, prévoyant la suppression des fonds destinés à l'aide de préadhésion de la Turquie au sein de la contribution française au budget européen³, donnant ainsi aux anti-

¹ Le KCK est décrit comme la branche légale du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) en conflit armé avec l'Etat turc depuis 1984. Les personnes mises en cause, accusées de « saboter l'unité et l'intégrité de l'Etat », risquent des peines allant de quinze ans d'emprisonnement à la perpétuité.

« En Turquie, procès test pour l'ouverture kurde », Ragip Duran, *Libération*, 12 octobre 2010, <http://www.liberation.fr/monde/01012297772-en-turquie-proces-test-pour-l-ouverture-kurde>.

² « CHP holds EU responsible for democracy in Turkey », *Hürriyet Daily News*, 17 octobre 2011.

<http://www.hurriyetsdailynews.com/n.php?n=chp-holds-eu-responsible-for-democracy-in-turkey-2011-10-17>.

³ Le dépôt de cet amendement avait l'objet d'un article paru sur le site de notre observatoire le 28 octobre 2010.

européens de nouvelles raisons de s'offusquer en Turquie. Le cercle vicieux euroscepticisme turc/turco-scepticisme européen continue donc de s'alimenter en circuit fermé.

La crise chypriote demeure le principal élément de blocage, « aucun progrès vers une normalisation des relations bilatérales avec la République de Chypre »⁴ n'ayant été enregistré malgré le soutien réaffirmé aux négociations entre les deux communautés de l'île sous médiation onusienne. Dans son communiqué de presse, l'UE a rappelé que « le plein respect des obligations découlant de l'union douanière et des progrès vers la normalisation des relations avec Chypre » étaient « nécessaires avant que le pays puisse avancer avec plus de vigueur dans ses négociations d'adhésion »⁵.

Egemen Bagis, ministre des Affaires européennes, a froidement accueilli la parution du rapport. « Si vous considérez le rapport comme une photographie de la Turquie, je peux dire que l'appareil photo est un vieux modèle. Il est temps pour l'Europe de changer l'objectif car certaines photos sont floues. Il faudrait un meilleur focus »⁶, a déclaré le négociateur en chef. Malgré ce commentaire acerbe, M. Bagis a rappelé l'attachement de la Turquie à l'objectif d'adhésion tout en dénonçant l'instrumentalisation qui en était faite en Europe, selon lui, par manque de vision politique et à des fins électorales⁷. Si ce n'est pas la première fois qu'un rapport de suivi suscite de telle réaction, la situation aurait de quoi décourager les plus fervents partisans de l'adhésion, en Turquie comme en Europe. En effet, les années se suivent et se ressemblent et le contexte ne permet pas d'envisager un déblocage de la situation mais davantage une nouvelle dégradation. Cette dernière devrait se matérialiser lorsque la République de Chypre prendra la présidence du Conseil de l'UE le 1^{er} juillet 2012. Inconcevable pour Ankara, l'attribution du leadership européen aux Chypriotes grecs pourrait provoquer une rupture des relations entre Bruxelles et Ankara, menace brandie depuis quelques temps par Egemen Bagis et Recep Tayyip Erdogan⁸.

⁴ Conclusions on Turkey, extract from the Communication from the Commission to the European Parliament and the Council "Enlargement Strategy and Main Challenges 2011-2012", COM(2011)666 final.

⁵ « La Commission européenne recommande le passage aux étapes suivantes du processus d'adhésion à l'UE », Commission européenne – communiqué de presse, 12 octobre 2011.

⁶ « L'UE entrouvre la porte à la Serbie », *La Croix*, 13 octobre 2011.

⁷ "Despite All The Exploits In The Accession Process, Our Aim Is Full Membership", <http://egemenbagis.com/en/2717>.

⁸ "Turkey won't recognize Greek Cyprus as EU presidency", *Today's Zaman*, 15 octobre 2011, <http://www.todayzaman.com/news-259999-turkey-wont-recognize-greek-cyprus-as-eu-presidency.html>.

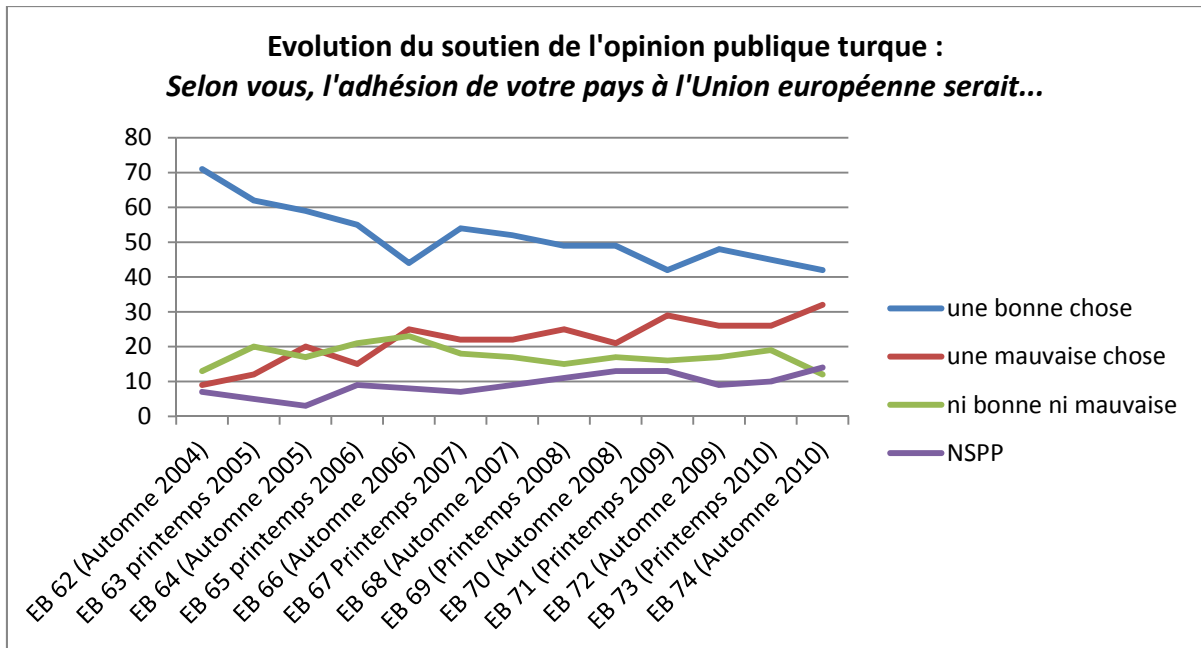
Une attractivité européenne sur le déclin ?

Malgré le contexte de crise mondiale, la Turquie est identifiée comme une économie de marché viable et fonctionnelle, qui a d'ailleurs connu le plus fort taux de croissance au monde au premier semestre 2011. Si des problèmes structurels demeurent, cette situation semble avoir été intégrée au langage des officiels turcs qui concède de plus en plus facilement que l'intégration à l'UE ne serait pas obligatoirement bénéfique à la Turquie lorsque celle-ci sera en situation de faire un choix. « Alors que la croissance économique totale de l'Europe en 2010 était de 1,5 %, celle de la Turquie atteignait 8,9 %. [...] Pendant que l'Europe rétrécit, la Turquie grandit rapidement » confiait M. Bagis à *Today's Zaman*. « L'attitude de l'UE à notre égard est celle d'un professeur qui ne souhaite pas que son étudiant passe dans la classe supérieure. [...] Cependant, la Turquie n'est plus un étudiant [...] Que l'UE apprécie ou non les réformes menées en Turquie, nous continuerons à faire des progrès et suivre la voie que nous estimons juste »⁹, ajoutait-il.

Signe de l'émancipation turque en matière de politique étrangère, l'alignement sur les déclarations du Conseil relatives à la PESC continue de diminuer. De 98 % en 2007, il était tombé à 74 % en 2010 et n'est aujourd'hui plus que de 48 %¹⁰. L'idée d'une Turquie puissante, qui n'aurait que peu d'intérêts à rejoindre l'Union, convainc désormais la population qui s'autorise de plus en plus à considérer un renversement de la situation au profit du pays, soit que le coût de l'adhésion devrait davantage être supporté par Ankara et non Bruxelles. Cette conviction populaire se retrouve dans les Eurobaromètres dont les dernières versions dévoilent des chiffres intéressants avec l'augmentation du pourcentage d'euroscéptiques et la baisse de la confiance accordée à l'UE.

⁹ 'Turkey will move toward membership despite EU discouragement', *Today's Zaman*, 16 octobre 2011. <http://www.todayzaman.com/news-260056-turkey-will-move-toward-membership-despite-eus-d discouragement.html>.

¹⁰ Rapports de suivi de la Commission européenne, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, disponibles en ligne. http://ec.europa.eu/enlargement/press_corner/key_documents/reports_nov_2010_en.htm.



Source : Eurobaromètres, réalisation : Bastien ALEX.

Ironie du sort et paradoxe politique, les dirigeants turcs, en réponse, entre autres, à la promesse autrichienne d'organiser un référendum sur l'adhésion d'Ankara, menacent désormais implicitement les Européens d'un refus de leur propre population si elle était consultée dans le cadre d'une votation tenant lieu de procédure de ratification du traité.

Des dirigeants européens qui entretiennent le flou

Les critiques issues des gouvernements et chefs d'Etat européens figurent parmi les principaux responsables du déclin du soutien des Turcs à l'adhésion de leur pays¹¹. L'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas et la France sont les premiers opposants à une intégration pleine et entière d'Ankara, et défendent ardemment l'idée du partenariat privilégié qui n'a d'ailleurs toujours aucun fondement juridique. Il correspondrait *de facto* aux politiques régionales de l'UE (Politique de voisinage, Partenariat oriental et Union pour la Méditerranée) qui ne concernent pas la Turquie – notamment l'UpM dont l'échec est connu de tous – et qui n'ont aucunement vocation à se substituer à l'adhésion, ce que rappellent sans cesse Ankara et Bruxelles.

Vienne a pour sa part réaffirmé cette année lors d'une visite du Président Abdullah Gül son intention de procéder à un référendum, sachant que les Autrichiens sont les plus turco-

¹¹ Voir notre article du 4 octobre 2010.

sceptiques¹². La position de l'Allemagne, gouvernée par une coalition est moins évidente étant donné l'éventail des sensibilités représentées (chrétiens démocrates, libéraux) et pourrait connaître des modifications au moment des élections de 2013. La position française, enfin, ne souffre d'aucune ambiguïté mais plutôt d'un problème de cohérence. En effet, si Nicolas Sarkozy s'est toujours opposé à l'adhésion de la Turquie, arguant que celle-ci ne se trouvait pas géographiquement sur le territoire européen, mais en Asie mineure, il vient de se contredire une nouvelle fois. « La Géorgie doit être libre d'exprimer son aspiration à se rapprocher de l'Union européenne, et un jour à la rejoindre », a déclaré le président français devant une foule enthousiaste à Tbilissi, avant d'ajouter qu'il se sentait ici « en Europe et pas ailleurs ! »¹³. Cela ne devrait pas améliorer l'image de la France auprès des citoyens de Turquie qui n'y verront qu'une injustice de plus. Renforçant l'idée de l'application de « double standard », ces déclarations ne sont que la matérialisation de la dimension culturaliste du refus français, connue de tous mais niée par l'UMP.

Les dirigeants turcs portent également une part de responsabilité, car bien qu'ils ne soient peut-être pas encore prêts à le reconnaître en public, leur discours s'est radicalisé depuis quelque temps. Les mots, reflets d'une forme de frustration conjuguée à un sentiment d'injustice, sont de plus en plus durs envers Bruxelles. De l'acceptation, Ankara est passé à la défiance puis à la menace. Ce climat ne peut guère être plus hostile et contre-productif. Les échanges sont plus rugueux entre la Turquie et les opposants à son adhésion, et la tendance ne semble pas près de s'inverser. La gestion de la présidence chypriote-grecque en juillet 2012 promet d'être décisive. Si elle pourrait éventuellement fournir l'occasion d'une avancée sur le dossier de la réunification de l'île, les éléments dont nous disposons actuellement ne permettent pas de l'envisager. Les dernières tensions entre Ankara et Nicosie sur la question de la prospection énergétique et de la délimitation du plateau continental sont là pour le rappeler¹⁴.

¹² Selon l'Eurobaromètre 75 (printemps 2011), 72 % des Autrichiens se disent opposés à tout nouvel élargissement de l'UE. Selon le dernier eurobaromètre spécifiant le soutien à l'adhésion turque (69, printemps 2008), 85 % des Autrichiens se disaient opposés à ce projet, 79% indiquant qu'ils ne changeraient pas d'avis si la Turquie remplissait les critères.

¹³ Discours du Président de la République sur la Place de la Liberté à Tbilissi (Géorgie), vendredi 7 octobre 2011. <http://www.elysee.fr/president/les-actualites/discours/2011/discours-du-president-de-la-republique-sur-la.12180.html>

¹⁴ Ankara a vivement protesté à la suite d'un accord signé entre Nicosie et une firme américaine organisant des opérations de prospection dans les eaux chypriotes alors que la réunification de l'île – condition exigée par la Turquie avant toute manœuvre de ce type – n'est toujours pas d'actualité.

Espérons que les autorités turques et européennes seront capables d'adopter l'attitude adéquate dans les mois qui viennent pour éviter la confrontation et enfin donner un nouvel élan au dialogue entre les parties. ■

UE-TURQUIE : QUELLES PERSPECTIVES POUR L'ADHESION APRES UNE ANNEE D'IMMOBILISME SUPPLEMENTAIRE ?

par Bastien Alex / Chercheur à l'IRIS
alex@iris-france.org

OBSERVATOIRE DE LA TURQUIE ET DE SON ENVIRONNEMENT GEOPOLITIQUE / 21 OCTOBRE 2011

Observatoire dirigé par Didier Billion, directeur des publications de l'IRIS
dbillion@iris-france.org

© IRIS

TOUS DROITS RÉSERVÉS

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES
2 bis rue Mercoeur
75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

F. + 33 (0) 1 53 27 60 70

iris@iris-france.org

www.iris-france.org

www.affaires-strategiques.info